

5° PRODUCTION ARTISANALE

Tapis estampillés

ANNEE ET TRIMESTRE	Nombre	Indice 100 en 1938	Surface m2	Indice 100 en 1938
1938 - moyenne trimestrielle .....	4.968	100	18.939	100
1946 - » » .....	4.929	99	23.310	123
1947 - » » .....	4.485	90	17.802	94
1948 - » » .....	4.695	95	18.354	97
1949 - » » .....	5.473	110	20.404	108
1950 - » » .....	5.133	104	17.147	91
1950 - 1 <sup>er</sup> trimestre .....	4.996	101	18.120	96
1950 - 2 <sup>e</sup> » .....	6.164	124	21.472	113
1950 - 3 <sup>e</sup> » .....	4.816	97	15.543	82
1951 - 1 <sup>er</sup> trimestre .....	5.044	102	18.323	97
1951 - 2 <sup>e</sup> » .....	5.201	105	18.243	96
1951 - 3 <sup>e</sup> » .....	4.319	87	15.414	81

NOTE SUR LES INDUSTRIES DU CUIR AU MAROC (1)

Le cheptel marocain, un des plus denses du monde en pays d'élevage intensif, constitue un élément important dans l'économie générale du pays (2). D'importance variable selon les années, il se répartit, en moyenne, ainsi :

— Bovins .....	}	1.800.000 têtes pour l'élevage marocain.
		100.000 têtes pour l'élevage européen.
— Ovins ..	}	10.000.000 têtes pour l'élevage marocain.
		250.000 têtes pour l'élevage européen.
— Moutons ...	}	7.300.000 têtes pour l'élevage marocain.
		45.000 têtes pour l'élevage européen.

Les bovins sont représentés par des races de petite taille (1 m. 10 à 1 m. 35) ; les meilleures sortes se trouvent dans les régions de Meknès et de Rabat (Oulmès, Zaër, etc...).

La peau, de faible épaisseur, ne permet qu'exceptionnellement la fabrication de cuirs à semelle mince.

Elle convient mieux à la trépointe, aux articles d'équipement et de sellerie-voiture.

Sa qualité est amoindrie par les ravages du varron (3) et par les coutelures, dues à une dépouille mal faite. Une action, encore insuffisante, est tentée pour améliorer la dépouille et classer les peaux avant la vente aux tanneurs. Des essais sont notamment en cours à Casablanca, où il a été récemment décidé de créer, à l'intérieur des abattoirs, un marché officiel des cuirs, basé sur leur classement suivant leur intégrité et leur valeur. Ces mesures, si elles se développent, peuvent permettre d'escompter une sensible valorisation des peaux brutes de bovins.

Les peaux de moutons et de chèvres, par leur quantité et leur qualité, constituent les matériaux de beaucoup les plus intéressants pour la tannerie marocaine.

Le troupeau de moutons, réparti sur l'ensemble du pays, comprend des races différentes : la race autochtone, dite race berbère, à laine longue et grossière, fournit des peaux de faible épaisseur mais solides malgré leur finesse ; les races des Plateaux, parmi lesquelles celle du Tadla, à laine fine, des peaux de grandes dimensions et de bonne qualité ; les races côtières, comme la « Beni-Ahsen », à laine assez fine, des peaux de qualité moyenne.

(1) Source : Service des métiers et arts marocains.

(2) N.D.L.R. — cf. à ce sujet : E. Lamire. — « Considérations sur l'élevage dans l'économie marocaine », dans *bulletin économique et social du Maroc*, vol. XIII, n° 47, 3<sup>me</sup> trimestre 1950.

(3) N.D.L.R. — Sur l'effort poursuivi pour la lutte contre le varron, cf. les notes trimestrielles, publiées dans ce *bulletin*, sur la situation de l'élevage au Maroc.

Le troupeau de chèvres, de petite taille, fournit une peau très nerveuse, à grain assez fin, recherchée pour son aptitude à un beau finissage en « velours ».

Les principaux marchés de peaux sont installés à Fès, Marrakech et Béni-Mellal où convergent les peaux brutes, séchées dans les douars, salées ou conservées en humeur grâce à une préparation spéciale. Les peaux sont vendues au comptant, à l'unité, par deux, ou par six.

\*\*

Les tanneries industrielles, européennes, sont installées à Casablanca, à Fédala, à Meknès et à Mogador. Plusieurs entreprises traitent les peaux de bovins par le tannage végétal et le tannage au chrome. Deux établissements importants, l'un à Casablanca, l'autre à Mogador, se spécialisent dans le tannage, végétal et au chrome, des peaux de moutons et de chèvres pour la préparation du « velours ». La production est absorbée par l'industrie marocaine de la chaussure, par l'artisanat de la maroquinerie, ou exportée.

La production, pour l'année 1950, se décomposait ainsi :

— Cuirs lourds ..	650 tonnes.
— Peausserie ...	Veaux-box 2.000.000 pieds carrés.
	Chèvres 5.250.000 pieds carrés.
	Moutons 700.000 pieds carrés.

\*\*

Les tanneries artisanales marocaines, aux techniques encore archaïques, sont disséminées sur l'ensemble du pays ; les principaux groupes se répartissent ainsi :

— Fès .....	900 patrons et ouvriers.
— Marrakech .....	1.000 patrons et ouvriers.
— Rabat-Salé .....	250 patrons et ouvriers.
— Sous et Tafilalet ..	650 patrons et ouvriers.
— Autres centres ...	700 patrons et ouvriers.

Il faut tenir compte du fait que les artisans inscrits sur les listes des corporations ne sont pas, pour une bonne part, des tanneurs exerçant en permanence leur profession ; nombreux sont ceux qui pratiquent le métier lorsqu'il est lucratif, et se livrent à d'autres activités en période de crise dans la tannerie.

En 1950, leur production se décomposait ainsi :

— Cuirs lourds .....	150 tonnes.
— Peausserie (chèvres et moutons) .....	2.800.000 pieds carrés.

Les cuirs obtenus sont utilisés pour les besoins des Marocains : la fabrication des babouches en absorbe la plus grande partie, la maroquinerie et la sellerie artisanales le reste. Ils sont impropres à d'autres fabrications.

Les ateliers-pilotes du service des arts et métiers marocains (en fonctionnement à Fès et Marrakech, en construction à Rabat et Meknès), visent à substituer progressivement aux procédés archaïques des techniques de tannage moderne.